NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200801 - Réseau hydrographique du Brion

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200801

1.3 Appellation du site

Réseau hydrographique du Brion

1.4 Date de compilation

30/11/2000

1.5 Date d'actualisation

02/06/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/01/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043092602

Explication(s) :

màj après validation DOCOB et reconsultation des collectivités territoriales

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,26806°

Latitude : 44,50333°

2.2 Superficie totale

326 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33017	AUBIAC
33227	LANGON
33279	MAZERES
33305	NIZAN
33357	ROAILLAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		16,92 *(5,19 %)*		M	B	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		8,82 *(2,45 %)*		M	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	33 *(10,12 %)*		M	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
				Taille			Cat.		A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	c	6	10	i		M	C	B	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	c			i	C	P	C	A	C	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	r	0	9	i		G	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p	2	2	localities		M	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	200	200	i		M	C	A	C	B

M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	30	30	i		G	C	A	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	C	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Anguilla anguilla*	7	720	i				X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1,16 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13,2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	21,68 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	4,6 %
N15 : Autres terres arables	0,71 %
N16 : Forêts caducifoliées	41,15 %
N17 : Forêts de résineux	1,92 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	15,58 %

Autres caractéristiques du site

Le linéaire du Brion s'étend de sa confluence avec le Pesquey et le Marquette sur la commune de Mazères, jusqu'à sa confluence avec la Garonne, en rive gauche, au niveau de la commune de Langon.

Le périmètre Natura 2000 du Brion est principalement forestier et dans une moindre mesure agricole.
Les milieux forestiers, regroupant différents types de boisements et les espaces en voie d'enfrichement (végétations arbustives en mutation), représentent l'occupation du sol majoritaire puisque 69% du périmètre est concerné. L'analyse diachronique du territoire faite de 1960 à 2009 montre une évolution positive des surfaces forestières.
Les surfaces à vocation agricole, comportant les terres cultivées et les prairies, représentent quant à elles 28% du périmètre. L'analyse diachronique du territoire atteste d'une chute de ces surfaces.
Les territoires artificialisés et les surfaces en eau ne représentent qu'une part négligeable (moins de 4% cumulés). Selon l'analyse diachronique, les surfaces artificialisées ont augmenté.

Le Brion étant un petit cour d'eau forestier de 1ère catégorie piscicole et de bonne qualité d'eau, l'enjeu du DOCOB sera la préservation de ce bon état et de son potentiel d'accueil pour les espèces.

Vulnérabilité
: Les principales menaces identifiées sur le site sont celles qui vont porter atteinte à la qualité du cours d'eau et aux zones humides associées (dérivation, pollutions, prélèvements illégaux, etc.)

Certains dysfonctionnements associés aux milieux aquatiques (pollutions, entretiens inappropriés et absence de gestion hydraulique) ont été notamment ciblés dans le diagnostic.

La fréquentation croissante de la population sur le territoire tend à redouter un problème de dérangement des populations de mammifères (Vison et Loutre d'Europe et Chauves-souris).
Le développement du territoire entraine également une augmentation des surfaces artificialisées et une fragmentation du territoire.
En parallèle, l'intensification des axes routiers est une très forte menace principalement pour le Vison d'Europe mais aussi pour la Loutre d'Europe.

La déprise agricole entraine une disparition des prairies naturelles. Enfin, les espèces exotiques nuisibles peuvent entrer en concurrence avec les espèces natives et leurs êtres néfastes.

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 du réseau hydrographique du Brion a été désigné pour la présence du Vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales dont la conservation est jugée prioritaire par la Directive « Habitats ».

Les milieux à préserver sur le site Natura 2000 sont associés à des milieux humides (fourrées et forêts humides), et à des milieux agricoles (prairies de fauche).

Suite aux inventaires réalisés sur le site, le site Natura 2000 abrite 3 habitats et 8 espèces d'intérêt communautaire. Globalement, le site est dans un état de conservation jugé moyen. Malgré le bon potentiel d'accueil du site, la population de Vison d'Europe est considérée dans un état critique. La conservation d'une des dernières populations d'Ecrevisses à pattes blanches sera priorisée.

Sur le site Natura 2000, les foyers de biodiversité sont concentrés en amont du cours d'eau principalement. La confluence a également été désignée grâce à la présence de Loutre d'Europe.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	E01.01	Urbanisation continue		B
H	J02.01	Comblement et assèchement		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A02.02	Changement de type de culture		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.01	Pâturage intensif		I
M	A08	Fertilisation		B
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	95 %
Collectivité territoriale	4 %
Domaine de l'état	1 %

4.5 Documentation

H.BOUSQUET(AQUACONSEIL), 2009 # Etude globale préalable à la restauration et à l'entretien du réseau hydrographique des bassins versants du Beuve, de la Bassanne, du Grusson et du Brion.

A.LAHARANNE, F.LAFITTE (FDAAPPMA 33), 2011 - Rapport de Phase 1 : Bilan synthétique des inventaires piscicoles et astacicoles du Brion

P.FOURNIER (GREGE), 2012 - Evaluation des risques de collisions routières pour le Vison d'Europe sur le Brion

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : FR7200801_Docob_Brion
Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200801.zip

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation